

La Commission Culture de la Mairie de Valergues a le plaisir de vous informer de l’organisation de la :

 **6e édition du Printemps des Artistes – Du samedi 29 au dimanche 30 avril 2023**

A l’Ostau Valergau - Salle Lucien Rioust (Chemin des Cazals) - Vernissage : Samedi 29 avril à 19 h

**Inscriptions jusqu’au 11 avril 2023**, dernier délai - 10 € par chèque à libeller à l’ordre du Trésor Public

Nom.......................................................................................Prénom........................................................................

Adresse......................................................................................................................................................................

Code postal..............................Ville...........................................................................................................................

Téléphone..........................................................E-mail..............................................................................................

Style \*........................................................................................................................................................................

\* Huile, acrylique, aquarelle, fusain, technique mixte

**Règlement**

> Horaires : Samedi 29 avril de 10h à 12h et de 14h30 à 19h et dimanche 30 avril de 10h à 12h et de 14h30 à 18h

> Vernissage : Samedi 29 avril à 19 h

> Les œuvres sont à déposer et à installer à la salle Lucien Rioust le vendredi 28 avril de 18h à 20h. Prévoir socles éventuels pour les sculptures.

> Chaque exposant prête ses œuvres à ses risques et périls, et renonce à tout recours contre la Commission Culture et la Mairie de Valergues.

> Chaque pièce doit être identifiée.

> Nous nous réservons le droit de limiter les participants, la qualité des œuvres sera aussi un critère de sélection.

> Les œuvres seront à récupérer le dimanche 30 avril à 18h.

> Les œuvres non récupérées au bout d’un mois seront propriété de la mairie.

> Le prix de la ville sera organisé. Il sera remis le dimanche 30 avril à 17h30.

> L’entrée du Salon est gratuite.

> Inscription : Avant le 11 avril 2023

> Droits d’inscription : 10 €

> Les droits d’inscription devront être acquittés le jour de l’inscription, par chèque au nom du Trésor Public.

> Inscription et chèque (à l’ordre du trésor public) à envoyer à la Mairie de Valergues. Commission Culture. Place de l’Horloge. 34130 Valergues. Ou à remettre à l’accueil de la Mairie

**Bulletin à renvoyer à :** Mairie de Valergues. Commission Culture. Place de l’Horloge. 34130 Valergues.

Ou à remettre à l’accueil de la Mairie ou par e-mail : mairie@valergues.com

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-joint et m’engage à m’y conformer sans exception ni réserve.

A............................................Le....................................

Signature :